

GERS Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020

Philippe Martin signe aujourd'hui avec l'Etat et la Région

Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020

Jeudi 22 octobre : l'Etat et la Région signent avec le Gers ses conventions d'application du CPER

Pascal Mailhos, préfet de la région Midi-Pyrénées, et Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, signeront ce jeudi 22 octobre, à l'Hôtel de Région, avec les collectivités locales (Conseils Départementaux, Communautés d'Agglomérations et Toulouse Métropole), les conventions d'application du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.

Pour le Gers, Pascal Mailhos et Martin Malvy signeront avec Philippe Martin, président du Conseil départemental du Gers et Franck Montaugé, président du Grand Auch les conventions d'application « mobilité » et « enseignement supérieur – recherche – innovation » du CPER 2015-2020. Pour cette seconde signature, Hélène Bernard, rectrice de l'Académie de Toulouse et chancelière des Universités, se joindra à eux.

Le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 Midi-Pyrénées

Il est doté au total d'1 milliard 780 millions d'euros, dont 719,1 M€ de l'Etat et 723,3 M€ pour la Région. L'ensemble des autres partenaires apporte un montant total de 338 M€. Cette enveloppe fait de Midi-Pyrénées la 4ème région la mieux dotée de France, derrière Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA.

Le CPER se compose de volets thématiques : mobilité multimodale, enseignement supérieur – recherche – innovation, innovation – filières d'avenir et usine du futur, transition écologique et énergétique, Très Haut Débit et usages du numérique, emploi, d'un volet territorial et d'un volet transversal métropolitain.

Sur les volets mobilité multimodale et enseignement supérieur – recherche – innovation, des programmes d'investissement détaillés ont été arrêtés, en lien avec les collectivités signataires, afin de doter Midi-Pyrénées des équipements et infrastructures nécessaires à son développement, notamment dans la perspective de l'union avec Languedoc-Roussillon.